

mais servent souvent à la divine vengeance, pour les punir les uns par les autres des crimes dont ils sont tous coupables.

En même-tems que vous rendrez vos actions de grâces au Dieu de la Paix, conjurez-le d'affermir ce qu'il a opéré en votre faveur : demandez-lui avec instance, qu'il rende éternelle l'amitié que nous voyons avec joye heureusement rétablie entre les Princes Chrétiens ; qu'il étouffe jusqu'aux moindres étincelles d'un embrasement qui a eu de si tristes suites, & qui en faisoit craindre de plus tristes encore ; qu'il précipite dans le puits de l'abîme le démon de la discorde, & qu'il l'enchaîne pour toujours dans ce lieu de confusion & de trouble, d'où il ne sort que pour notre malheur, & pour celui de la Religion même.

Afin de ne pas mettre obstacle à l'effet de vos prières, évitez avec soin dans ces jours destinés à célébrer le triomphe de la Paix, tout ce que l'Evangile interdit en tout tems à des Chrétiens : Prenez part à la joye publique, mais à Dieu ne plaise, que des réjouissances, qu'un bienfait du Ciel occasionne, & qui vous rappellent le souvenir de sa tendre bonté pour vous, dégèrent en dissolution & en excès, qui offensent & irritent votre Bienfaiteur. Si dans leurs fêtes profanes les Nations infidèles, ainsi que le rapporte l'Ecriture, avoient coutume d'offrir de magnifiques sacrifices à leurs Dieux, de louer & d'exalter le pouvoir de leurs Idoles, aussi insensibles à leurs loüanges, qu'impuissantes à les secourir, seroit-il possible que les Adorateurs du vrai Dieu, comblés de ses dons, ne lui rendissent que des outrages, pour l'importante faveur qui fait aujourd'hui le sujet de leur allégresse ?

Vous éviterez, mes très-chers Freres, une conduite si odieuse, en imitant celle des Habitans de la Ville